

## Prochainement à Freneuse

- ✂ Samedi **30 avril** de 9h à 17h, le comité des fêtes organise son 6ème Marché de Printemps sur la place des saules. Venez nombreux ! Vous y trouverez tout ce qu'il vous faut pour vos jardins avec un vaste choix de rosiers, de fleurs, de vivaces et d'arbustes ainsi que tout pour le potager. "Freneuse en Fleurs" propose un troc, apportez vos boutures et graines ! Promenade gratuite avec un âne pour les enfants. Food Truck canadien pour vous restaurer. Venez nombreux !
- ✂ Dimanche **8 mai** à 11h, au monument aux morts, 77<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale.
- ✂ Dimanche **15 mai** de 8 à 18 h, le Comité des Fêtes organise une Foire à Tout sur le terrain de foot de Freneuse. Inscription (tarif : 8€ les 4 mètres et 2€ le mètre supplémentaire) avant le 10 mai auprès de Jean Paul HANNE ([jpaulhanne@mcom.fr](mailto:jpaulhanne@mcom.fr) ou ☎ 06 40 06 76 37). Restauration sur place.



## Embellissement & Cadre de Vie

Comme nous vous l'avons écrit le mois dernier, un flyer va être déposé dans votre boîte aux lettres pour le concours de "Maison et Jardin fleuris". Si vous souhaitez participer, vous devrez vous inscrire avant le 30 mai ./

Pour toutes questions concernant ce challenge : [françoise.pepin.freneuse@orange.fr](mailto:françoise.pepin.freneuse@orange.fr) ou ☎ 06 16 84 88 41.

L'embellissement d'été arrive ! L'équipe de bénévoles se mettra à l'ouvrage 3<sup>ème</sup> semaine de mai pour les plantations institutionnelles. Nous vous réservons un festival de couleurs.

## Inauguration de la salle du conseil

Le 28/03, la salle du conseil dernièrement rénovée a été inaugurée en présence des membres du conseil et du CCAS, des présidents des associations freneusiennes, des entreprises ayant réalisé les travaux ainsi que les deux ex-maires (Mme Lemarié et Mr Tychyj). La palette réalisée et peinte par les bénévoles a été dévoilée en début de cérémonie.



## Printemps des poètes



Cette année, l'embellie « post pandémie » a permis à Evelyne de renouer avec la tradition du « Printemps des Poètes » avec les élèves de CP-CE1 « Ephémères » était le thème de cette nouvelle édition. Pour cela, les enfants ont laissé aller leur imagination et dessiné à la craie sur le parvis de l'école un papillon, une rose, un arc en ciel... De jolies réalisations qui, comme les châteaux de sable sur la plage, disparaîtront avec les prochaines pluies. Bravo aux enfants et félicitations aux organisateurs de l'évènement.



En attendant la pluie, les lapins (réalisés par les bénévoles pour les fêtes de Pâques et décorés par les enfants) veillent sur ces œuvres éphémères.

## Le petit mot du club « Les Cygnes »

Le club, toujours plein d'énergie, a proposé à ses adhérents un loto le 13 mars, une sortie cinéma au Mercure d'Elbeuf le 17 mars et son repas de Printemps le 10 avril sur le thème de la Normandie. Celui-ci était animé par la chanteuse Sophie Gouby qui a su apporter à chacun la bonne humeur par sa gentillesse, sa belle voix et son répertoire d'une grande diversité.

Trois belles journées, une super ambiance et des participants qui avaient beaucoup de plaisir à se retrouver !





## Réunion du Conseil Municipal avec le vote du budget le 29 mars

La situation financière de la commune est saine, le financement de ses investissements a été assuré sans appel à prêt. Le budget primitif 2022 s'élève à 1 941 631,31 € (1 021 209,95 € en fonctionnement et 920 421,36 € en investissement). 9971 € de subventions ont été accordés aux associations de la commune. Les taux d'imposition communale restent inchangés.

Les principaux projets de l'exercice 2022 : Concrétisation de l'aire de jeux pour les enfants (installation prévue en juin), lancement du projet de « Centre Bourg » (appels d'offres auprès des architectes pour la partie « halle »).

## Jeudi 9 juin, « Fécamp », sortie de printemps proposée par le CCAS

Les membres du CCAS proposent aux habitants âgés de 60 ans et plus une sortie sur Fécamp le **9 juin**.

Programme de la journée : - Découverte du Palais de Bénédictine - déjeuner au Casino - visite guidée du Musée des Pêcheries.

Participation : **24€** par personne (chèque à l'ordre du Trésor Public)

⇒ **Inscription en mairie (aux jours et heures de permanence) jusqu'au 25 mai dernier délai** dans la limite de la capacité du car.

## Chantier Jeunes

La mairie propose à nouveau aux jeunes âgés de 16 à 19 ans de participer au « chantier jeunes » qui se déroulera du 25 au 29 juillet avec, au programme, des travaux dans la commune.

Pour les inscriptions, un dossier est à retirer en mairie puis à déposer entre le 13 et 30 juin avec une autorisation parentale (pour les mineurs), la carte d'identité, l'attestation de la carte vitale, un RIB (au nom du jeune) et une photo d'identité.

## Informations diverses

☞ Les travaux prévus mi-avril rue Paul Doumer à St Aubin (avec des difficultés de circulation) sont reportés à la mi-juin. Ceux prévus à Freneuse rue de la Tranquillité sont en cours.

☞ Attention : La messe St Expédit est reportée du 22 au **29/04** à 18h.

### ☞ Ateliers numériques

Le CLIC-Repér'âge, en partenariat avec l'AG2R La Mondiale, Média formation et les municipalités de Freneuse, La Londe et Cléon, propose des ateliers numériques gratuits de 4 séances à destination des personnes âgées de 60 ans et plus des 10 communes de l'agglomération d'Elbeuf.

### Contenu de la formation :

L'accès au numérique : création de boîte mail - navigation internet - traitement de texte - smartphone & tablette.

L'accès au droit : Ameli - CAF - impôts - ANTS - retraite - logement.

### 3 lieux de formation :

Freneuse à la mairie : les lundis 25/04, 02/05, 09/05 de 14h à 16h30 - le mercredi 18/05 de 9h à 12h.

La Londe à la Maison du temps libre : les lundis 23/05, 30/05 et 13/06 de 13h30,

Cléon à l'Ondine : les lundis 20/06, 27/06, 04/07 et 11/07 de 14h à 16h30.

**Inscription obligatoire auprès du CLIC repér'âge ☎ 02 35 78 90 90.**

☞ Rappel : Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, raboteuse, outillage électrique ou thermique... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants (arrêté préfectoral) : - les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h puis de 14 h 30 à 20 h - les samedis de 9 h à 12 h puis de 15 h à 19 h. Les dimanches et jours fériés de 10h à 12 h.

## Agenda administratif

☞ Les membres du CCAS, Francine et Lucien tiendront leur prochaine permanence le mardi 3 mai de 14h à 15h (Prendre rendez-vous à la mairie).

☞ Prochaine permanence de votre conseiller départemental, Mr Frédéric Marche, à la mairie le 20 mai de 14h à 15h30 (prendre rendez-vous).